



CROUS DE LA REUNION ET DE MAYOTTE

**TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT (GER) DE LA
PASSERELLE PIETONNE DU CROUS SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE
DE SAINTE-CLOTILDE**

CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE

Date et heure limites de réception de l'offre : indiquée en page de garde du RC

Référence de la consultation : CROUS-SPI2D-DL-2026-MSBQ3-TVX-01

CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE

Opération : TRAVAUX DE GER DE LA PASSERELLE PIETONNE DU CROUS SUR LE CAMPUS UNIVERSITAIRE DE SAINTE-CLOTILDE

Le titulaire complètera le présent tableau en respectant la structure ci-dessous.

Le mémoire ne doit pas dépasser 15 pages en calibri 11 hors page de garde. Les différentes parties peuvent intégrer des visuels. Tout CV, plannings détaillés et notice de moyen matériel sera annexé au présent mémoire, et ne sera pas comptabilisé dans les 15 pages.

Rubrique	Réponse du titulaire
A. Moyens humains et matériels affectés au projet (10 points)	
Composition de l'équipe dédiée à la mission et identification du binôme interlocuteur principal (3 points)	
Fonctions, rôles et disponibilités de chaque membre (2 points)	
Organisation des relations avec DRR, commune et utilisateurs CROUS (2 points)	
Moyens matériels mis à disposition (3 points)	
B. Choix techniques proposés au regard du contexte de l'opération (20 points)	
Présentation de la compréhension globale de l'opération (3 points)	
Méthodologie globale de la mission (3 points)	
Principaux risques et propositions d'anticipation/réduction (4 points)	
Méthodologie des opérations de réparation de la chaussée et étanchéité (2 points)	

Méthodologie des opérations de vérinage (3 points)	
Méthodologie des opérations de sablage et restauration in situ des mâts (3 points)	
Méthodologie de fourniture (TF) et rénovation des corniches (tranche optionnelle) (2 points)	
C. Phasage et impacts quantitatifs sur le site occupé (15 points)	
Calendrier de travaux avec marquage des phasages, des jalons (fin phase 1 et fin chantier) et des impacts (5 points)	
Nombre de jours de fermeture de la circulation piétonne en 2026 et 2027 (5 points) $Y1 = 5 * (MAX - X) / (MAX - MIN)$	
Nombre de fermetures partielles et complètes de la RN6 et proposition d'organisation de réduction de l'impact en 2026 et 2027 (5 points) $Y2 = 5 * (MAX - X) / (MAX - MIN)$	
D. Limitation de nuisance (5 points)	

Limitation de nuisances (sonores, poussières, lumineuses, etc)	
--	--